

COMMUNE DE HERBITZHEIM

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2020 à 19h30

Nombre de membres : Sous la présidence de M. Michel KUFFLER, maire
en fonction : 19
en exercice : 19

Membres présents : 15

Mmes ORDITZ et SEBAA adjointes,
MM. PEISSEL-SARAGOZA et REZLER adjoints,
Mmes FALK, FILIPIAK, KOEPEL, LOCATELLI, SCHMITT et
STEINER,
MM. BUHA, GILGER, PADRIXE et ROGER.

Absence excusée sans procuration : 3

Mmes BUDA et MULLER
M. LONGONI

Absence non-excusee : 1

M. MULLER

Secrétaire de séance : Mme OTT Stéphanie

Public : 3 personnes

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du compte rendu précédent (délibération n° 2020-028)
- 2- Election sénatoriales : désignation des électeurs (délibération n° 2020-029)
- 3- Nomination des délégués (délibération n° 2020-030)
- 4- Remboursement frais de fournitures pour le centre aéré à Mme ORDITZ (délibération n° 2020-031)
- 5- Abribus : demande de subvention (délibération n° 2020-032)

1. Approbation du compte-rendu précédent (délibération n° 2020-028)

M. le maire demande aux conseillers s'ils ont une remarque concernant le compte-rendu. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Election sénatoriales : désignation des électeurs (délibération n° 2020-029)

Il est procédé à l'élection des délégués et des suppléants. Une seule liste a été proposée.
La liste « KUFFLER Michel » a obtenu l'unanimité des voix.

Les électeurs sont :

- KUFFLER Michel, délégué
- ORDITZ Delphine, déléguée
- PEISSEL-SARAGOZA Lionel, délégué
- SEBAA Christelle, déléguée
- REZLER Michel, délégué
- STEINER Lucienne, suppléante
- ROGER Gilbert, suppléant
- KOEPEL Laurence, suppléante

3. Nomination des délégués (délibération n° 2020-030)

Suite à l'installation du nouveau conseil municipal, et la séance du 02.06.2020, la nomination des délégués à certaines instances n'a pas été délibérée. Le maire invite les conseillers à nommer ces délégués communaux et précise que des modifications sont apportées sur 2 instances déjà délibérées. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la nomination des délégués comme suit :

➤ Régie Municipale de Télédistribution - modification de la délibération n° 2020-020 du 02.06.2020
- Mmes DOLLE Marie-Thérèse, LOCATELLI Aline, ORDITZ Delphine et SCHMITT Jeannine
- MM. KUFFLER Michel, LONGONI Samuel, PADRIXE Emmanuel et PEISSEL-SARAGOZA Lionel

➤ Syndicat du Lycée de Sarre-Union - modification de la délibération n° 2020-020 du 02.06.2020
Titulaire : M. PADRIXE Emmanuel
Suppléant : Mme ORDITZ Delphine

➤ Syndicat intercommunal du CES de Sarre-Union
Titulaire : Mme ORDITZ Delphine
Suppléant : M. PADRIXE Emmanuel

➤ Syndicat des Eaux et de l'Assainissement
Titulaire : M. REZLER Michel, Mme ORDITZ Delphine
Suppléant : M. PEISSEL-SARAGOZA Lionel

➤ Commission urbanisme – PLU
- Mmes FALK Véra, ORDITZ Delphine, STEINER Lucienne et SEBAA Christelle
- MM. PEISSEL-SARAGOZA Lionel, PADRIXE Emmanuel, ROGER Gilbert et REZLER Michel

4. Remboursement frais de fournitures pour le centre aéré à Mme ORDITZ (délibération n° 2020-031)

Suite aux frais engagés par Mme ORDITZ Delphine pour l'achat de matériel destiné au centre aéré, le conseil municipal accorde, à l'unanimité, le remboursement de la facture pour un montant de 104,59 TTC.

5. Arrêt de bus : demande de subvention (délibération n° 2020-032)

Le maire explique aux conseillers que l'intitulé de la délibération n'est pas correct. Il s'agit de demander une subvention pour les arrêts de bus rue de Keskastel et non pour les abribus. Lors de la séance du conseil municipal du 04 novembre 2019 (délibération n° 2019-104), la demande de subvention a été omise en délibération.

Cette délibération consiste à demander à la région une subvention pour l'aménagement des arrêts de bus rue de Keskastel. Le conseil approuve à l'unanimité la demande de subvention.

Pour signature des membres présents :

M. KUFFLER		M. GILGER	
M. PEISSEL-SARAGOZA		Mme KOEPEL	
Mme SEBAA		Mme LOCATELLI	
M. REZLER		M. PADRIXE	
Mme ORDITZ		M. ROGER	
M. BUHA		Mme SCHMITT	
Mme FALK		Mme STEINER	
Mme FILIPIAK			

Pour copie conforme
Fait à Herbitzheim, 15 juillet 2020
Le Maire,
M. KUFFLER

